

Transports

● (1410)

[Traduction]

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

PROPOSITION DE COMPRESSION DES DÉPENSES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement et avec l'appui du député de Dauphin (M. Ritchie), je demande à proposer une motion qui se passe d'explications:

Le premier ministre devant prononcer ce soir une allocution radiotélévisée pour exposer à la nation les réductions de dépenses publiques conformes à la politique gouvernementale déclarée de restrictions, que la Chambre prie le premier ministre, dans ses observations, de donner lui-même l'exemple aux Canadiens en formulant la résolution du Nouvel An de contenir et de ramener les effectifs et les dépenses de son cabinet et du bureau du Conseil privé à un niveau raisonnable, de donner une autre preuve de sacrifices personnels en annonçant la réduction des fortes dépenses de fonds publics à sa résidence officielle du 24, promenade Sussex et, enfin, de déclarer qu'il paiera de sa poche ses vacances en 1976 au lieu de continuer à chiper dans les goussets des contribuables.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRANSPORTS

PROPOSITION D'ÉTUDE EN COMITÉ DES CRITÈRES APPLIQUÉS
À L'ÉVALUATION DES DEMANDES DE SUPPRESSION DE
PASSAGES À NIVEAU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je prends également la parole au sujet d'une affaire pressante et urgente. Il a été répondu avec délicatesse et empressement à la demande de subvention en vue de la construction d'un passage souterrain au passage à niveau de l'avenue St. Clair, à Scarborough, à la suite de l'accident qui a causé la mort de neuf personnes. D'autre part, plusieurs autres localités canadiennes ont grand besoin de faire approuver les plans qu'elles ont élaborées pour des constructions analogues, la ville de New Westminster notamment, dont les plans et les demandes sont déposés depuis 1967, où des pertes humaines et matérielles se produisent continuellement, et où le pire étranglement de la partie continentale inférieure de la Colombie-Britannique continue de causer de sérieux embouteillages. Je propose donc, avec l'appui du député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes):

Que le ministre des Transports mette immédiatement en œuvre les accords existants là où la nécessité en a déjà été démontrée, et que toute la question des passages à niveau soit en outre soumise immédiatement au comité permanent des Transports qui l'étudiera et réévaluera les priorités et les critères actuellement appliqués par le gouvernement à l'égard des décisions dans ce domaine.

M. l'Orateur: A l'ordre. Conformément à l'article 43 du Règlement, la motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

[M. l'Orateur.]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE

LA QUESTION DE LA COLLABORATION DE M. MARCHAND—
DEMANDE D'EXPOSÉ

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État. Le ministre souhaiterait-il avoir l'occasion d'exposer clairement sa position quant à sa collaboration avec la GRC pour la production de dossiers, de documents et de témoignages et, dans l'affirmative, peut-il exposer brièvement la situation actuelle quant à ses rapports avec la GRC puisque, sauf erreur, un autre agent et un commissaire ont rencontré le ministre hier après-midi?

L'hon. Jean Marchand (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la situation est parfaitement nette en ce moment. Nous collaborons avec la police. Je crois que nous n'avons maintenant plus qu'à attendre qu'elle donne des résultats.

M. MacKay: La position du ministre est-elle, dans le cas où la Gendarmerie royale préciserait les domaines qui l'intéressent, de lui remettre tous les documents pertinents qu'elle demandera, et s'il refuse à la GRC la permission d'emporter un grand nombre de dossiers, comme elle l'a fait pour d'autres personnes, de leur permettre de consulter tous les dossiers qui se trouvent à son cabinet?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis sûr que le député se rend compte que sa question est hypothétique.

L'AFFAIRE SKY SHOPS—DEMANDE DE POURSUITE DE
L'ENQUÊTE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Ma dernière question supplémentaire est destinée au solliciteur général. J'ai appris que le ministre d'État était disposé à collaborer avec la Gendarmerie royale, je voudrais donc demander au solliciteur général si, en tant que ministre responsable, il est maintenant convaincu qu'on pourra procéder à cette enquête d'une manière aussi approfondie et rapide que possible?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur.

L'AFFAIRE SKY SHOPS—LE LIBELLÉ DES MANDATS DE
PERQUISITION ET LA QUESTION DE LA COLLECTE DE FONDS
POUR LE PARTI LIBÉRAL

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au solliciteur général. Le 1^{er} décembre, il a prononcé ces paroles qui sont consignées à la page 9573 du Hansard et que je cite: «Il n'y a aucune enquête en cours sur la collecte de fonds pour le parti libéral». Je me demande comment il peut concilier cette déclaration avec le fait que certains des mandats obtenus par la Gendarmerie royale au cours de son enquête parlent explicitement de documents concernant—et de nouveau je cite—la collecte de fonds pour le parti libéral.